

INFORMATION

**Déclaration individuelle relative aux opérations des personnes
mentionnées à l'article L.621-18-2 du Code monétaire et financier sur les titres de la société**

**LA PRESENTE NOTIFICATION N'A PAS FAIT L'OBJET D'UN CONTROLE DE L'AMF ET EST ETABLIE
SOUS LA RESPONSABILITE EXCLUSIVE DU DECLARANT.**

**NOM /FONCTION DE LA PERSONNE EXERCANT DES RESPONSABILITES DIRIGEANTES OU DE LA
PERSONNE ETROITEMENT LIEE :**

COMPAGNIE DE CORNOUAILLE Société par Actions Simplifiée personne morale liée à Vincent Bolloré, Membre du Conseil de Surveillance de Vivendi

NOTIFICATION INITIALE / MODIFICATION:

Notification initiale

COORDONNEES DE L'EMETTEUR

NOM : VIVENDI

LEI : 969500FU4DRAEVJW7U54

DETAIL DE LA TRANSACTION

DATE DE LA TRANSACTION : 20 décembre 2018

LIEU DE LA TRANSACTION : Hors marché

NATURE DE LA TRANSACTION : Restitution partielle emprunt d'actions

DESCRIPTION DE L'INSTRUMENT FINANCIER : Action

CODE D'IDENTIFICATION DE L'INSTRUMENT FINANCIER : FR0000127771

INFORMATION DETAILLEE PAR OPERATION

PRIX UNITAIRE : 0.0000 Euro

VOLUME : 10 000 000.0000

INFORMATIONS AGREGÉES

PRIX : 0.0000 Euro

VOLUME : 10 000 000.0000

TRANSACTION LIEE A L'EXERCICE DE PROGRAMMES D'OPTIONS SUR ACTIONS : NON

DATE DE RECEPTION DE LA NOTIFICATION : 21 décembre 2018

COMMENTAIRES :

Restitution partielle et anticipée de 10 000 000 actions prêtées au titre de l'emprunt publié le 12 octobre 2016 (Avis AMF)

2016DD452484), ce qui réduit d'autant l'assiette du nantissement associé (Avis AMF 2016DD452485 publié le 12 octobre 2016).

"Les données à caractère personnel collectées par le biais de ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique réservé à l'usage exclusif de l'AMF pour l'accomplissement de ses missions. Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, les personnes physiques concernées peuvent exercer leur droit d'accès aux données, et le cas échéant, les faire rectifier en s'adressant à la Direction des Emetteurs à l'AMF."